

**CONCOURS EXTERNE
D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET
SPORTIVES PRINCIPAL DE 2^e CLASSE**

SESSION 2018

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport, assorti de propositions opérationnelles, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales, les règles d'hygiène et de sécurité, notamment en milieu aquatique, et les sciences biologiques et les sciences humaines.

Durée : 3 heures
Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 24 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes éducateur(trice) territorial(e) des activités physiques et sportives principal de 2^e classe au sein de la Direction du Sport d'Activille (40 000 habitants).

Suite à une étude récente sur l'augmentation de la sédentarité de la population d'Activille, il apparait que les femmes, les enfants en situation de surpoids et les seniors sont les personnes les plus exposées. Dans un premier temps, l'Adjointe au Maire chargée des sports vous demande de rédiger, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la sédentarité.

10 points

Dans un deuxième temps, elle vous demande d'établir, en concertation avec les usagers, un ensemble de propositions opérationnelles et innovantes visant à favoriser l'activité physique de ces publics les plus exposés.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Dispositif d'activités physiques et sportives en direction des âgés » (extraits) - Professeur Daniel Rivière - rapport ministériel - Décembre 2013 - 4 pages
- Document 2 :** « Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à l' "Actualisation des repères du PNNS : Révisions des repères relatifs à l'activité physique et à la sédentarité" » (extraits) – *anses.fr* – Décembre 2015 – 6 pages
- Document 3 :** « Faciliter l'accès à l'activité physique des femmes et des jeunes filles » - *Le courrier des Maires* – 28 Juin 2017 – 1 page
- Document 4 :** « Plan obésité » - *sport.gouv.fr* - 2010-2013 – 2 pages
- Document 5 :** « De plus en plus de collectivités fédérées autour du programme « Vivons en forme » - Guillaume Garvanèse – *Gazette santé sociale.fr* – 23 novembre 2012 – 2 pages
- Document 6 :** « La parole est donnée à... Martine Duclos » (extrait) - ONAPS – Juin 2016 – 4 pages
- Document 7 :** « Vitaboucle, retrouvez la forme » - *strasbourg.eu* – Mars 2015 – 1 page
- Document 8 :** « Femmes ou hommes, qui bénéficie le plus des budgets publics ? » (extraits) – Laura Motet – *Le Monde* – Mis à jour le 27 juillet 2017 – 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.